# **INFOCOMPTES**

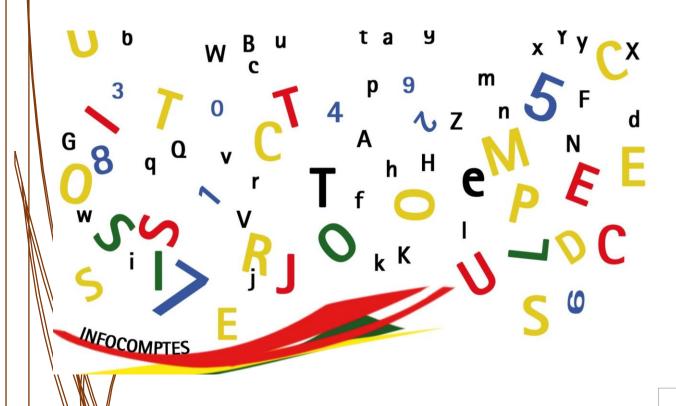
N° 012 - Juin 2019

## Lettre d'information de la Cour des Comptes du Sénégal



Edition spéciale

CEREMONIE DE PRESTATION DE SERMENT DE SEPT (7) NOUVEAUX MAGISTRATS



### A LA UNE

#### PRESTATION DE SERMENT DES SEPT NOUVEAUX MAGISTRATS DE LA COUR DES COMPTES

Les sept (7) magistrats nouvellement admis au concours d'entrée à la Cour des Comptes ont prêté serment le mardi 23 avril devant la juridiction financière. Le Premier Président et le Procureur Général près la Cour ont salué l'arrivée de ces nouveaux collègues qui vont renforcer les effectifs de la juridiction financière et lui permettre de mieux prendre en charge son large périmètre de contrôle. L'importance du serment, sa portée éthique et les qualités intrinsèques attendues du magistrat à la Cour des Comptes leur ont été rappelées.

La cérémonie s'est déroulée en présence des représentants des Institutions de la

République, des familles et des amis des récipiendaires.







#### « LE JUGE DES COMPTES : UN SACERDOCE!»



Dans son allocution, le Premier Président de la Cour des Comptes, après avoir félicité les récipiendaires, leur a rappelé l'importance et la signification du serment prononcé qui marque une nouvelle étape dans leurs carrières respectives. Mais plus qu'une carrière, le Premier Président a souligné que « la fonction de **juge des comptes**, c'est-à-dire de gardien exigeant de la bonne utilisation des ressources publiques est, à bien des égards, un **sacerdoce**. »

Rappelant que le dernier recrutement de magistrats au sein de l'Institution remontait à 2003, le Premier Président a souligné, pour s'en réjouir, de l'arrivée de ces « bras supplémentaires qui constituent une précieuse bouffée d'oxygène permettant une prise en charge améliorée de l'important périmètre de contrôle de la Cour. »

#### « La citadelle interne percée. »

L'arrivée de cette nouvelle promotion de magistrats est marquée par la présence remarquée, pour la première fois depuis la création de la Cour, d'une dame. Ce qui fera dire au Premier Président que « notre citadelle interne a été percée et cela met un terme au malaise créé par une longue absence de diversité de genre au sein de la Cour des Comptes. »



Mme Zeynab MBENGUE, première femme Magistrat à la Cour des Comptes du Sénégal

D'autre part, les exigences liées à l'exercice de la fonction de juge des comptes au regard des importantes attributions de la Cour dans le dispositif de bonne gouvernance ont été rappelées par le

Premier Président. Il s'agit notamment des exigences de **conformité**, de **compétence**, **d'indépendance et d'impartialité**, **d'objectivité et d'humilité** et enfin de **célérité**.

En clôturant son allocution, le Premier Président a réitéré l'engagement de la Cour des Comptes à « continuer de jouer pleinement son rôle institutionnel de gardien de la bonne utilisation des ressources publiques. »

Auparavant, le Procureur Général près la Cour avait salué l'arrivée de ces nouveaux magistrats qui viennent « renforcer en nombre et en qualité les effectifs la Cour des Comptes. »



Soulignant que si « la mission traditionnelle du juge financier est de juger des comptes », le Procureur Général note qu'il consacre une grande partie de son temps à des « activités non juridictionnelles ». Il est à la fois « auditeur, évaluateur, vérificateur, contrôleur, analyste, etc. ». Face à cette diversité qui sera désormais le lôt quotidien du magistrat financier, le Procureur a rassuré les nouveaux récipiendaires quant à leur bonne intégration dans la Cour avec des magistrats aguerris et un personnel disponible pour les accompagner.»

Enfin, à l'attention des nouveaux magistrats, le Procureur Général a averti que « toute altération aux obligations et charges du magistrat financier est de nature à entamer leur crédit et la confiance du justiciable dans leurs activités. »

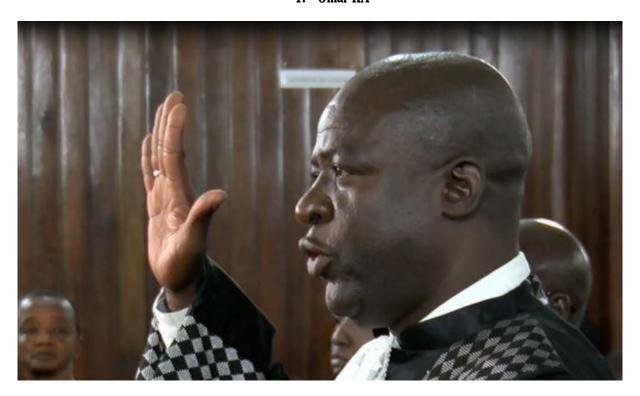
La cérémonie de prestation de serment a été clôturée par un cocktail offert par la Cour des Comptes.



#### LES 7 NOUVEAUX MAGISTRATS DE LA COUR DES COMPTES PRETANT SERMENT :



1. Omar KA



2. Pape Demba DIAO



3. Ahmadou BADJI



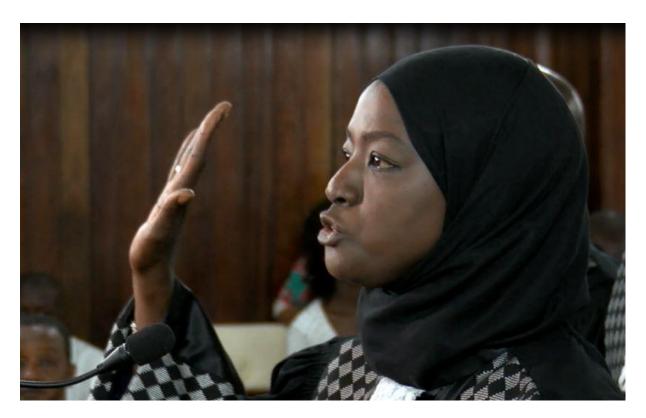
4. Adiyatoulah GUEYE



1. Abdoulaye SECK



2. Amedy DIENG



3. Zeynab Mbengue



#### LA PRESTATIN DE SERMENT EN IMAGES























Supervision : Secrétaire Général de la Cour

**Conception:** Communication & Documentation-Archives

Email: infocomptes@courdescomptes.sn